

LE BULLETIN CLOUET

ACTUALITÉ DE HADRIEN CLOUET · DÉPUTÉ LFI-NFP DE LA 1^{RE} CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE

TULOUSE · BLAGNAC · BEAUZELLE · CORNEBARRIEU · MONDONVILLE

Vite, la 6^e République !



**ILS ONT
OSE**

PESTICIDES : CENSURE !

La loi Duplomb (« loi pesticides ») vise à **réintroduire des pesticides dangereux, notamment l'acétamipride**. Extermination totale des abeilles, cancers mortels des travailleurs agricoles, malformation des bébés et empoisonnement des consommateurs : tout le monde va y perdre, **jusqu'à la vie**.

C'est pourquoi des syndicats agricoles comme la Confédération paysanne ou des fédérations professionnelles comme celle des apiculteurs appellent à bloquer ce projet. Evidemment, **je leur apporte tout mon soutien**, en dépit des menaces inadmissibles de la FNSEA à l'égard des permanences parlementaires.

Face à un mur d'opposition résolue, la macronie et le RN... ont déposé **une motion de rejet contre leur propre texte**, afin de priver l'Assemblée nationale et donc le pays de tout débat. Ils veulent le discuter en cachette, dans des salons confinés au Sénat, et empoisonner le monde en silence. Face à ces méthodes toxiques, les députés insoumis ainsi que quelques écologistes ont **déposé une motion de censure**. Ce gouvernement n'est plus républicain, mais seulement un ramassis de lobbyistes Bayer.

ÊTRE MAÎTRE DE SOI-MÊME, JUSQU'À LA MORT.



Mardi 27 mai, l'Assemblée nationale a voté la reconnaissance d'un **droit aux soins palliatifs et à l'aide à mourir**. Elle reconnaît la liberté de l'individu de choisir comment atténuer ses souffrances : soins de confort et antidouleurs tant qu'on le peut, droit à mourir dans la dignité, entouré de ses proches quand on le veut. La proposition de loi sur les soins palliatifs a été **votée à l'unanimité**, celle sur l'aide à mourir a recueilli **305 voix contre 199**. Au tour du Sénat de concrétiser ces nouveaux droits, comme le souhaitent **90% des Français.es**.

Ces votes achèvent une lutte initiée par Jean-Luc Mélenchon dès 1998 au Sénat, puis portée par le Front de Gauche puis la France insoumise. Ils sont la victoire partagée de député.es et citoyen.nes de sensibilités politiques différentes, réunis autour d'une conviction humaniste et laïque : **l'être humain s'appartient et maîtrise son existence**.

Je respecte celles et ceux qui pensent l'inverse, qu'une autorité morale devrait décider à leur place. Mais je refuse qu'ils imposent leurs convictions personnelles aux autres. C'est le sens d'un droit : **chacun est libre de ne pas y recourir**. En 1974, de nombreuses parlementaires avaient voté pour légaliser l'IVG sans souhaiter y recourir pour elles-mêmes. Nous sommes dans la même situation. Je ne sais pas quelle sera ma décision si je subis un jour une maladie incurable qui m'occasionne une souffrance atroce, ou si un accident immobilise mon corps sans qu'aucun mouvement ne soit plus possible. **Mais j'exige simplement de pouvoir choisir**.

Près de 50 amendements insoumis ont été adoptés sur ces deux textes : nous sommes la force de proposition centrale de l'Assemblée nationale. **Le détail de ces victoires sur mon blog.**

Cette victoire rend plus brûlante encore l'exigence de 6^e République, dont la Constitution étend, précise et garantit un ensemble de droits, à l'instar du droit à l'IVG constitutionnalisé il y a quelques mois. Un régime moderne doit reconnaître le droit à mourir dans la dignité, le droit de préemption des travailleurs, la propriété collective des biens communs, l'égalité entre tous les couples, le droit du sol aux petits, la liberté sur le web, l'indépendance de la justice, la règle verte écologique... **Chaque droit nouveau en appelle un autre, leur somme appelle une 6^e République.**





Faits et Causes

RÉUNION PUBLIQUE POUR LA 6E RÉPUBLIQUE !



par un putsch militaire (je vous invite à lire les travaux de Grey Anderson). Elle regorge d'outils antidémocratiques qui permettent au Président de la République de **s'accaparer le pouvoir et de contourner la parole du peuple** et du Parlement : l'**art. 16** qui accorde au Président les pleins pouvoirs en cas de grave crise, ou encore l'**art. 49.3** qui permet de faire passer n'importe quelle loi sans vote.

Depuis 2017, le pouvoir exécutif enchaîne les coups de force : **budgets et réformes majeures imposés** sans vote du Parlement, répression violente des mouvements sociaux, intimidation des opposants politiques... et **mépris des résultats électoraux**. La 5e République permet l'accaparation des pouvoirs par un seul homme, et Macron en profite allègrement. Désavoué aux élections législatives, il acte une dissolution incendiaire de l'Assemblée nationale, risquant de donner le pouvoir à l'extrême droite. Le Nouveau Front Populaire a gagné les élections législatives, Macron a nommé un **gouvernement de droite** (130 jours après l'élection), sans **légitimité populaire**, en dépit des règles démocratiques qui auraient dû aboutir à une cohabitation. L'Assemblée a ensuite voté la censure du gouvernement Barnier... mais Macron en nomma un autre encore plus à droite.

Voilà la situation aujourd'hui : un **exécutif désavoué par le peuple**, minoritaire dans les urnes qui use de toutes les fourberies du système pour garder le pouvoir. Il est temps d'y mettre un terme et de redonner le pouvoir au peuple en passant à la 6e République ! **On en discute le 14 juin** avec mes collègues et amis, député et suppléante insoumis.es **Pierre-Yves Cadalen et Hélène Magdo** !



NOS

PROPOSITIONS

→ *Contre la pénurie !*

Depuis mon élection, **j'alerte sur les pénuries de médicaments et plaide en faveur d'un pôle public** capable de produire en fonction des besoins, plutôt qu'en fonction des profits. Voilà que le marché mondial aboutit encore à un désastre : les psychotropes antidépresseurs ou dédiés aux troubles bipolaires **ont disparu**. Des centaines de milliers de personnes sont privées de soins et seules deux pharmacies toulousaines en proposent ! Quant au mécanisme de solidarité européenne, il n'a couvert que 12% des besoins.

En attendant le pôle public du médicament si indispensable, il faut des **mesures d'urgence** : transparence des stocks et de l'approvisionnement (grossistes répartiteurs, dépositaires, pharmacies hospitalières et d'officine), centralisation de l'information, optimisation de la distribution.

→ *Toute l'actu* 

Pour retrouver toutes les **questions écrites**, **propositions de loi**, **notes de blog** et **toute l'actu en circo et à l'Assemblée** c'est par ici !

